



LES ATELIERS DU SERVICE PUBLIC 2021

UN ESPACE DE RÉFLEXION PROFESSIONNEL
POUR LES CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE



LA CHARTE RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Écoles de Service Public (RESP) a pour objectifs :

- › De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation
- › De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences
- › De décroïsonner la formation post-universitaire de service public
- › De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

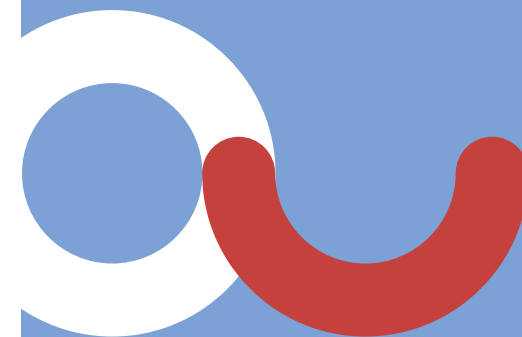
Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES MEMBRES DU RESP ET LEURS FORMATIONS :

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET

WWW.RESP-FR.ORG



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Marie Laure DURAND

COORDONNATRICE

IRA DE METZ

Anne ABA PEREA

CNFPT / INSET
DE NANCY

Maxence CHORVOT
Guillaume BAUCHET
CNFPT / INET

Touria ARAB-LEBLONDEL
CNFPT / INSET
D'ANGERS

Gaëlle LE GALL
EHESP

Jean-Christophe
LEFORESTIER
ENA

Kathy FTAÏS
ENAP

Aline REPLUMARD
ENG

Laurence BEGON-
BORDREUIL
ENM

Lila BENARAB

ENPJJ

Laurence CRESPI
ENSOSP

Christine DUQUENNE
ENSP

Annick MONTEIL
IH2EF

Elisabeth LEFEUVRE
IRA DE NANTES

Alexis BOURGES
EOGN

Clara LEBRIS
INHESJ / IHEMI

Juliette CLAVIERE
IGPDE

Cécile SOZET
INFOMA

LA RICHESSE D'UN RÉSEAU BASÉ SUR LE PRINCIPE DE L'INTER PROFESSIONNALITÉ

DES THÉMATIQUES D'ACTUALITÉ VARIÉES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

DANS NOTRE SOCIÉTÉ EN PROFONDE MUTATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, L'ACTION DES SERVICES PUBLICS S'EXERCE DANS DES CONDITIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES.

Au niveau local, elle exige la participation et la coordination d'un grand nombre d'acteurs publics.

Les ateliers du service public s'adressent aux personnels des trois fonctions publiques, dans une approche pluridisciplinaire.

La confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'actions respectifs sont de nature à rapprocher des cultures professionnelles différentes. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des populations.

Les ateliers du service public créent un espace de réflexion, d'échanges de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune, dans la perspective d'une efficacité globale.

Chacun des thèmes renvoie à une approche interprofessionnelle, afin de mieux connaître, pour chaque institution, les enjeux et les modes de fonctionnement.

Le dispositif des ateliers du service public est fondé sur un double principe :

- › Principe de réciprocité organisationnelle
- › Principe de collaboration pédagogique

En prenant en charge l'organisation d'un atelier et l'accueil des publics d'autres administrations, chaque école a ainsi cherché à témoigner de ce qui doit être le maître mot de ces ateliers : la coopération.

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.

En 2021, 38 écoles participent aux activités du RESP.

LISTE DES ÉCOLES



Centre national de la fonction publique territoriale

CNFPT PARIS

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitiers

CREPS VOUNEUIL SOUS BIARD

Direction de l'enseignement militaire supérieur

DEMS PARIS

École des commissaires des armées

ECA SALON DE PROVENCE

École des hautes études en santé publique

EHESP RENNES

École nationale d'administration

ENA STRASBOURG

École nationale d'administration pénitentiaire

ENAP AGEN

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

ENCCRF MONTPELLIER

École nationale des douanes

END TOURCOING

École nationale des finances publiques

ENFIP NOISY LE GRAND

École nationale des greffes

ENG DIJON

École nationale de la magistrature

ENM BORDEAUX

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse

ENPJJ ROUBAIX

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers

ENSOSP AIX EN PROVENCE

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENGEE STRASBOURG

École nationale supérieure de la police

ENSP SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

École nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques

ENSSIB VILLEURBANNE

École nationale supérieure de sécurité sociale

ENSS SAINT ETIENNE

École nationale des services vétérinaires

ENSV MARCY-L'ETOILE

École des officiers de gendarmerie nationale

EOGN MELUN

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer

ENSAM NANTES

Institut de la gestion publique et du développement économique

IGPDE VINCENNES

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation

IH2EF POITIERS

Institut national des études territoriales

INET STRASBOURG

Institut de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

INFOMA CORBAS

Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur

IHEMI PARIS

Institut national du patrimoine

INP PARIS

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers

INSET ANGERS

Institut national spécialisé d'études territoriales de Dunkerque

INSET DUNKERQUE

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier

INSET MONTPELLIER

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy

INSET NANCY

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

INTEFP MARCY-L'ETOILE

Institut régional d'administration de Bastia

IRA BASTIA

Institut régional d'administration de Lille

IRA LILLE

Institut régional d'administration de Lyon

IRA LYON

Institut régional d'administration de Metz

IRA METZ

Institut régional d'administration de Nantes

IRA NANTES

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'Intérieur

SDRF LOGNES

SOMMAIRE

ASP 2021

SÉMINAIRE

LA DÉCISION OPPORTUNE : PLACE DE L'INTUITION ET DES ÉMOTIONS

Le 3 février à l'INP Paris ou en distanciel

ATELIER 1

LE JUGE PÉNAL ET LA COMMANDE PUBLIQUE

Du 1^{er} au 3 mars à l'ENM Paris

ATELIER 2

ENFANTS MALTRAITÉS : ENJEUX JURIDICTIONNELS

Du 15 au 18 mars à l'ENM Paris

ATELIER 3

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET STRATÉGIE RH : OBJECTIFS, LEVIERS, OUTILS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Du 24 au 26 mars à l'ENM Paris

ATELIER 4

LA PRÉVISION D'EFFECTIFS SCOLAIRES ET LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 29 au 30 mars à l'INSET de Nancy

ATELIER 5

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN DIRECTION DES JEUNES : ENJEUX ET MÉTHODES

Du 31 mars au 2 avril à l'INSET de Nancy

ATELIER 6

MANAGEMENT ET TÉLÉTRAVAIL

Du 12 au 14 avril à l'ENPJJ Roubaix

ATELIER 7

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

Du 12 au 16 avril à l'ENM Paris

ATELIER 8

MANAGEMENT ET SYSTÈMES DE VALEURS : DÉVELOPPER SA FLEXIBILITÉ COMPORTEMENTALE

Du 26 au 27 avril et le 13 septembre 2021 à l'IRA de Metz

ATELIER 9

LES NOUVELLES COMPÉTENCES DU MANAGER DANS UN MONDE DIGITAL

Du 5 au 6 mai à l'IRA de Metz

ATELIER 10

MANAGER LA TRANSFORMATION PAR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Du 5 au 7 mai à l'ENPJJ, Roubaix

ATELIER 11

PROTECTION DES ORGANISATIONS ET GESTION DE CRISE (DE LA PROTECTION DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE À LA GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE)

Du 11 au 12 mai à l'IHEMI, Paris

ATELIER 12

LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

Du 31 mai au 4 juin à l'ENM Paris

ATELIER 13

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

Du 1^{er} au 3 juin à l'INET, Strasbourg

ATELIER 14

LES DÉRIVES SECTAIRES

Du 1^{er} au 4 juin à l'ENM Paris

ATELIER 15

LE PHÉNOMÈNE DE TUERIE DE MASSE

Du 1^{er} au 4 juin à l'ENSP, Cannes-Ecluse

ATELIER 16

L'ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE LA DÉCISION MANAGÉRIALE

Du 2 au 4 juin à l'IH2EF, Futuroscope-Chasseneuil

ATELIER 17

LA PHÉNOMÈNE SECTAIRE ET SON IMPACT DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Du 3 au 4 juin à l'EHESP, Rennes

ATELIER 18

LE BOUC ÉMISSAIRE, UN INDICATEUR POUR ORIENTER SON MANAGEMENT

Du 9 au 11 juin à l'IRA de Metz

ATELIER 19

LE COURAGE EN MANAGEMENT

Du 14 au 15 juin à l'IRA de Nantes

ATELIER 20

PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC

Du 15 au 18 juin à l'INSET Angers

ATELIER 21

LES LEVIERS D'ACTION POUR ENCOURAGER LA CARRIÈRE DES FEMMES : RETOUR D'EXPÉRIENCES

Du 1^{er} au 2 juillet à l'ENM Paris

ATELIER 22

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Du 22 au 24 septembre à l'ENM Paris

ATELIER 23

INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Du 27 au 29 septembre à l'IH2EF, Futuroscope Chasseneuil

ATELIER 24

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, ET AGIR

Du 28 au 30 septembre à l'INSET d'Angers

ATELIER 25

LE MANAGEMENT INTER GÉNÉRATIONNEL

Du 11 au 12 octobre à l'IRA de Nantes

ATELIER 26

ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION

Du 11 au 15 octobre à l'ENG à Dijon

ATELIER 27

LES ENJEUX DE LA COOPÉRATION EDUCATION NATIONALE/ COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Du 27 au 29 octobre à l'INSET de Nancy

ATELIER 28**GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE**

Du 2 au 4 novembre à l'ENSOSP, Aix-en-Provence

ATELIER 29**VIOLENCE DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES**

Du 15 au 17 novembre à l'IH2EF, Futuroscope Chasseneuil

ATELIER 30**VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS : ADAPTER L'ORGANISATION**

Du 15 au 16 novembre à l'ENSP, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

ATELIER 31**L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC**

Du 16 au 18 novembre à l'INSET d'Angers

ATELIER 32**LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LA RÉUSSITE DE TOUS**

Du 17 au 19 novembre à l'INSET de Nancy

ATELIER 33**LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ : QUELLES AVANCÉES MÉDICALES ET JUDICIAIRES ?**

Du 17 au 19 novembre à l'ENM Paris

ATELIER 34**LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Du 22 au 25 novembre à l'ENM Paris

ATELIER 35**PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC**

Du 6 au 8 décembre à l'INSET de Nancy

ATELIER 36**LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS**

Du 8 au 10 décembre à l'IH2EF, Futuroscope Chasseneuil

ATELIER 37**LES FRAUDES AUX PRODUITS DE SANTÉ**

Du 13 au 15 décembre à l'ENM Paris

FORMATIONS EN DISTANCIEL**ATELIER 38****LAÏCITÉ : COMMENT LA FAIRE VIVRE ?**

Disponible sur la plateforme Magistère (IH2EF) à compter du lundi 13 septembre 2021

ATELIER 39**LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC**

Disponible sur la plateforme Magistère (IH2EF) à partir du 3 mai

FORMATION HYBRIDE**ATELIER 40****LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES**

Distanciel : accessible à compter du 17 septembre
Présentiel : Du 11 octobre à 14 h au 13 octobre

SEMINAIRE

CADRES
DE SERVICE
PUBLIC

LA DÉCISION OPPORTUNE : PLACE DE L'INTUITION ET DES ÉMOTIONS

DATE

03 FÉV.
2021
10H → 16H

LIEU

INP
2, RUE VIVIENNE
75002 PARIS

Selon la situation sanitaire,
ce séminaire pourra être
proposé en distanciel.

CHEF DE PROJET

Comité de pilotage
du RESP

CONTACT ADMINISTRATIF

Danielle MICHEL
danielle.michel@ehesp.fr
T. 02 99 02 25 97
P. 06 47 55 64 24

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 janvier 2021

PUBLIC VISÉ

Cadres des fonctions
publiques et de la
sécurité sociale

Le modèle de la rationalité dans la production d'une décision reste encore le mieux admis et le plus reconnu par les décideurs et dans les organisations, pouvant même conduire jusqu'à l'utilisation d'algorithmes pour des décisions jusqu'à présent confiées à des individus.

Cette production se construit en réalité également avec ce qui relève d'une « dynamique du vivant », associant des processus émotionnels désormais démontrés.

Toutefois, nonobstant les apports de travaux menés depuis plus de 30 ans dans ce domaine, la référence aux émotions semble parfois perçue comme peu pertinente, jusqu'à considérer celles-ci comme sources de biais.

Entre rationalité, émotions, intuition et environnement, peut-on identifier les conditions nécessaires à l'émergence d'une décision « opportune » dont on attendrait qu'elle :

- › présente les caractères nécessaires, utiles et suffisants pour convenir à une situation donnée
- › soit propice à un contexte précis et à sa bonne évolution dans le temps.

Plusieurs questions découlent de cette intention :

- › Que peut-on dire des paramètres sociaux, psychologiques, biologiques, voire économiques, en jeu dans la prise de la décision ?
- › Que serait une décision laissant en conscience toute leur place aux émotions et à l'intuition ?
- › L'intuition limite-t-elle son pouvoir d'action à une perspective à court terme ?
- › Quelles voies peut-on explorer pour mieux comprendre à quelles conditions un manager peut optimiser sa prise de décision ?

OBJECTIFS

Ce séminaire sera l'occasion de mieux appréhender :

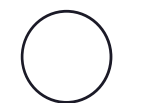
- › quelles peuvent être les conditions d'émergence collectives et individuelles d'une décision opportune,
- › quelle place donner à l'intuition, aux émotions, à l'expérience, à la connaissance de l'environnement à tous les niveaux d'organisation : signaux forts et signaux faibles.

INTERVENANTS

Trois conférences et des échanges avec des « discutants » (cadres managers) :

- › Roger Pol Droit, philosophe
- › Valérie Fointiat, psychosociologue
- › Alain Berthoz, neurophysiologiste

ATELIER N°



DATE

01 → 03
MARS 2021

NOMBRE D'HEURES

3 JOURS - 24H

LIEU

ENM PARIS
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

DÉLÉGATION
NATIONALE DE
LA LUTTE CONTRE
LA FRAUDE

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER
Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Christiane ABBE
Assistante de formation
christiane.abbe@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1^{er} février 2021

LE JUGE PÉNAL ET LA COMMANDE PUBLIQUE

Essentiel à l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics, le droit des marchés publics est un domaine technique aux constantes évolutions.

Cette session présente la réglementation relative à la commande publique, en particulier l'ordonnance n 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, qui a abrogé le code des marchés publics le 1^{er} avril 2016.

OBJECTIFS

- › L'objectif pédagogique de cette session est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques pour permettre au magistrat et à ses partenaires de lutter plus efficacement contre le délit de favoritisme et les autres atteintes à la probité que sont les délits de prise illégale d'intérêt, de corruption et de trafic d'influence.

CONTENU

- › Présentation du cadre légal juridique applicable à la commande publique, du rôle des juridictions judiciaires et financières en la matière, et des principales qualifications pénales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et cas pratiques

PUBLIC VISÉ

10 places RESP : Cadres de la fonction publique.

ENFANTS MALTRAITES : ENJEUX JURIDICTIONNELS

DATE

15 → 18
MARS 2021

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEFFE DE PROJET

**LAURENCE BEGON-
BORDREUIL**

Magistrate, coordonnatrice
de formation ENM
laurence.begon@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Corinne JOLY

Assistante de formation
corinne.joly@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 février 2020

La maltraitance des enfants traverse la société toute entière: elle touche tout à la fois les familles, l'action politique au niveau local et national, ainsi que, plus largement, l'imaginaire collectif.

Elle constitue un enjeu majeur de santé publique, au cœur duquel droit et médecine jouent des rôles complémentaires.

OBJECTIFS

- > Découvrir l'évolution dans le temps de la prise en compte de la maltraitance sur les enfants
- > Connaître et identifier les différentes formes de maltraitance (violences sexuelles, physiques, syndrome du bébé secoué, négligence)
- > Mesurer l'impact traumatique sur les enfants
- > Acquérir des réflexes professionnels dans la prise en charge de la maltraitance
- > Savoir collaborer avec les autres acteurs : cadres de l'aide sociale à l'enfance, professionnels de la santé, services sociaux, Éducation nationale, enquêteurs...

CONTENU

L'état des connaissances sur les diverses formes de maltraitance sera abordé dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire (médicale, psychologique, psychiatrique, judiciaire). Des protocoles mis en place avec les juridictions seront présentés dans le cadre d'échanges sur les pratiques juridictionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats

PUBLIC VISÉ

2 places ouvertes au RESP. Cadres des trois fonctions publiques.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET STRATÉGIE RH : OBJECTIFS, LEVIERS, OUTILS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

DATE

24 → 26
MARS 2021

NOMBRE D'HEURES

3 JOURS - 24H

LIEU

ENM PARIS

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENM

ENA

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER

Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Céline CARO

Assistante de formation
celine.caro@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

24 février 2021

Les études se multiplient pour objectiver la question de l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Ainsi, le Ministère de la Justice publiait notamment en mars 2019 un baromètre de l'Égalité Femmes-Hommes démontrant que si le corps judiciaire est constitué à 66% de femmes, cette représentation ne se retrouve pas dans l'accès aux postes Hors Hiérarchie.

Pour atteindre l'égalité professionnelle, une véritable stratégie RH doit être définie. Des outils et des leviers doivent être pensés pour insuffler une nouvelle culture managériale.

OBJECTIFS

- > Identifier et décrypter les représentations à l'origine des problématiques RH liées à la carrière des femmes et s'appropriier les outils individuels et collectifs d'une véritable stratégie RH pour gagner l'égalité professionnelle.

CONTENU

Cette session fera intervenir des encadrants de plusieurs administrations, des sociologues et des consultants en RH

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes, ateliers, mises en situation.

PUBLIC VISÉ

10 places RESP : Cette session s'adresse à tous les encadrants et encadrantes mais aussi à toutes personnes intéressées par les questions d'égalité professionnelle et de management.

LA PRÉVISION D'EFFECTIFS SCOLAIRES ET LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DATE

29 → 30
MARS 2021

NOMBRE D'HEURES

12H EN PRÉSENTIEL
+ 6H À DISTANCE

LIEU

INSET NANCY

1 BOULEVARD
D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSET NANCY
IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Anne ABA-PEREA
INSET Nancy
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 26

CONTACT
ADMINISTRATIF

Magali BELOT
INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 06

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et repas
du midi pris en charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

26 février 2021

La prévision des effectifs scolaires est une opération complexe et un enjeu important pour les collectivités territoriales.

Dans le cadre de la négociation de la carte scolaire, la bonne évaluation des effectifs et par-delà des besoins locaux permet d'engager des relations favorisées et un partenariat avec l'éducation nationale.

Cet atelier, basé sur la maîtrise des projections d'effectifs scolaires, offre l'opportunité aux participants d'acquérir des compétences leur permettant d'anticiper la stratégie de sectorisation.

OBJECTIFS

- › Appliquer les techniques de projection aux effectifs scolaires.
- › Utiliser des tableaux de bord adaptés à la question scolaire.
- › Elaborer une démarche de révision ou de création d'une sectorisation scolaire.
- › Anticiper les enjeux démographiques.

CONTENU

- › Étapes successives de la démarche de prévision.
- › Indicateurs pertinents.
- › Mesure de l'impact des politiques locales d'aménagement et de logement :
 - Construction de logements et taux de peuplement,
 - Variables explicatives du peuplement des logements.
- › Données statistiques à l'échelle d'un territoire.
- › Stratégies de mise en œuvre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Etudes de cas.
- › Exercices pratiques sous Excel.
- › Cette formation fait l'objet d'un temps à distance accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des données chiffrées et de l'utilisation d'Excel.

PUBLIC VISÉ

Directeurs, directrices et cadres chargés des services de l'éducation et des affaires scolaires et périscolaires, responsables des prévisions des effectifs scolaires.

Cadres des services déconcentrés de l'Etat : inspecteurs, chefs d'établissement (EPL, enseignement agricole...) agents comptables, gestionnaires, ...)

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN DIRECTION DES JEUNES : ENJEUX ET MÉTHODES

DATE

31 MARS
→ 02 AVR.
14H → 12H

NOMBRE D'HEURES

12H EN PRÉSENTIEL
+ 6H À DISTANCE

LIEU

INSET NANCY

1 BOULEVARD
D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSET NANCY /
IH2EF / CREPS /
ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

Anne ABA-PEREA
INSET Nancy
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 26

CONTACT
ADMINISTRATIF

Magali BELOT
INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 06

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et repas du
midi pris en charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

28 février 2021

L'action publique en direction des jeunes confronte les acteurs impliqués dans sa construction à un double éclatement :

- › sectoriel : les politiques « de jeunesse » recouvrent une grande diversité de champs d'intervention,
- › territorial : chaque niveau d'action publique développe ses propres actions.

Celle-ci a connu dernièrement des évolutions législatives, qui ont opéré une redistribution des compétences.

Dès lors, l'enjeu de l'articulation et de la mise en cohérence des interventions apparaît central notamment s'agissant des transversalités à construire au sein d'un territoire ainsi qu'entre les différents niveaux.

Cet atelier a l'ambition de favoriser l'accompagnement « du jeune » à la prise d'autonomie. Il propose de mettre en perspective les enjeux en tension, dans une perspective théorique et méthodologique, et d'explorer des expériences menées sur les territoires.

OBJECTIFS

- › Comprendre la structuration sectorielle et territoriale des politiques en direction des jeunes.
- › Connaître les principales évolutions législatives récentes et leurs enjeux.
- › Analyser les enjeux liés à la construction d'une action publique transversale et partenariale.
- › Situer la situation française dans une perspective européenne et internationale.

CONTENU

- › Interventions de cadrage et de mise en perspective.
- › Ateliers collectifs de travail, d'échanges et de partage d'expérience.
- › Présentation de projets territoriaux par des acteurs publics et associatifs.
- › Moments d'échanges informels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas.

PUBLIC VISÉ

Cadres des 3 fonctions publiques et de la sécurité sociale.

MANAGEMENT ET TELETRAVAIL

DATE

12 → 14
AVR. 2021
14H → 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENPJJ
16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

FABIENNE TESSIER

RÉFÉRENTE ASP

LILA BENARAB
lila.benarab@justice.fr
T. 03 59 03 14 35

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat des formations
pg.enpjj-roubaix@justice.fr
T. 03 59 03 14 35

INTERVENANTE

Noémie ROYER

Cabinet Conseil ACEMIS

CONDITIONS D'ACCUEIL

Restaurant administratif
Hébergement selon
disponibilité

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

12 mars 2021

A l'heure des nouvelles organisations de travail, cette formation vous propose un temps de réflexion pour partager et capitaliser les récentes expériences. Il s'agit de questionner l'éligibilité des tâches au télétravail et d'identifier les leviers (organisation collective, feedback, confiance, reconnaissance, communication...).

Nous vous invitons à mettre en perspective la poursuite de vos activités en y incluant cette organisation télétravaillée, pour tout ou partie de vos équipes.

Quelle démarche pour mettre en place le télétravail ? Quelle organisation pour le rendre soutenable et efficace dans la durée ?

Comment s'autoriser à expérimenter, à ajuster son management aux essais et innovations systémique de son pilotage ?

OBJECTIFS

- › partager les expériences interministérielles ;
- › élaborer des schémas d'organisation multimodale efficace ;
- › repérer les leviers et outils pour pérenniser un télétravail soutenable.

CONTENU

Apports psychosociaux selon les besoins du groupe : proxémie, communication, sentiment d'appartenance - reconnaissance, feedbacks - confiance, délégation, exigence, contrôle - cohésion, coopération, horizontalité - entraide, soutien - organisation et collectif de travail - apprentissage et échange de pratiques professionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Sondage des inscrits en amont pour ajustement pédagogique ;
- › Partage-capitalisation ;
- › Apports notionnels ;
- › Co-construction (pistes d'amélioration-outils).

PUBLIC VISÉ

15 participants
Managers des 3 versants de la fonction publique.

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

DATE

12 → 16
AVR. 2021

NOMBRE D'HEURES

5 JOURS - 40H

LIEU

ENM PARIS
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
DÉLÉGATION
NATIONALE DE
LA LUTTE CONTRE
LA FRAUDE

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER
Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valerie GAUDELET
Assistante de formation
valerie.gaudelet@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

12 mars 2021

L'impact de la fraude sur le déséquilibre des finances publiques est mesuré chaque année et semble croître.

Définie par le décret n° 2008-371 du 18 avril 2008 comme, « celle qui porte atteinte aux finances publiques en général, incluant le volet du travail illégal, le volet fiscal et le volet des prestations sociales », il s'agit d'un phénomène protéiforme contre lequel différents acteurs administratifs et judiciaires œuvrent, en ordre parfois dispersé.

La Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude anime, impulse et organise les actions de ces différents acteurs. Les Parquets doivent pourtant animer localement, au sein des CODAF, des politiques coordonnées de lutte contre les fraudes.

Quelle est l'efficacité de ces structures dans la répression des fraudes, comment l'améliorer en fonctions des interlocuteurs locaux et des problématiques particulières à un ressort donné ?

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes typologies de fraudes ;
- › Identifier les différents acteurs et leurs champs d'action respectifs ;
- › Connaître les infractions spécifiques ;
- › Déterminer les moyens de la mise en place d'une politique locale efficace de lutte contre les fraudes.

CONTENU

Session traitant de l'ensemble des fraudes aux finances publiques et présentant les acteurs et les outils de lutte en vue d'une coordination efficace.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques

PUBLIC VISÉ

2 places RESP : Cadres supérieurs des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.



MANAGEMENT ET SYSTÈMES DE VALEURS : DÉVELOPPER SA FLEXIBILITÉ COMPORTEMENTALE

DATE

26 → 27
AVR. 2021
13 SEP. 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA
15 AVENUE DE LYON
METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IRA DE METZ

CHEFFE DE PROJET

MARIE-LAURE
DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 23

CONTACT

ADMINISTRATIF
fpci@ira-metz.gouv.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

26 mars 2021

Sous la forme d'un jeu de société par équipes, les participants identifieront (individuellement et collectivement) leurs systèmes de valeurs préférentiels, les systèmes de valeurs qui les confrontent, et expérimenteront des situations de négociations entre différents systèmes de valeurs individuels et collectifs.

Par des jeux de rôles, les participants comprendront quelle posture managériale est la plus adaptée dans des situations de conflits de valeurs individuels ou collectifs et des processus de changement.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants :

- › comprendront les différences entre valeurs affichées, valeurs cachées, et systèmes de valeurs,
- › traduiront et décoderont les différents systèmes de valeurs, en s'extrayant du jugement,
- › expérimenteront comment les systèmes de valeurs influencent les comportements des individus, des équipes, et des structures.

CONTENU

- › Présentation des systèmes de valeurs
- › Définitions : valeurs, croyances, facteurs de changement
- › Expérimentation des grilles de lectures des comportements / capacités / croyances ...
- › Décodage et expérimentation des systèmes de valeurs propres à chacun
- › Vérification de l'accord entre systèmes de valeurs conscients et inconscients
- › Congruence / incongruence / incertitude : les clés des processus de changement
- › Les systèmes de valeurs des organisations : exercices
- › Exercices comportementaux propres aux systèmes de valeurs
- › Mises en situation managériale, avec différents comportements
- › Comment acquérir des attitudes managériales fonctionnelles ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Les apports théoriques représentent 10 à 20 % du contenu total de la formation. Le principe de cette action est d'acquérir des postures par l'expérimentation et le jeu

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.



LES NOUVELLES COMPÉTENCES DU MANAGER DANS UN MONDE DIGITAL

DATE

05 → 06
MAI 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

IRA DE METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IRA DE METZ

CHEFFE DE PROJET

MARIE-LAURE
DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 23

CONTACT
ADMINISTRATIF

fpci@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 21

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

1^{er} avril 2021

Aujourd'hui, si de nombreuses recherches et ouvrages existent sur ce thème, force est de constater l'essor de nouvelles compétences attendues chez le manager, compétences qui découlent directement de l'évolution du milieu professionnel dans un contexte de transition digitale.

Sans ces nouvelles compétences, le manager pourrait se retrouver en difficultés pour d'une part réaliser ses propres missions et d'autre part, accompagner ses collaborateurs dans un environnement en mutation.

OBJECTIFS

- › Connaître les enjeux du numérique aujourd'hui
- › Comprendre les nouvelles fonctions du manager
- › Apprendre à les mettre en œuvre
- › Développer ses compétences relationnelles et de leadership

CONTENU

- › La transition digitale et ses enjeux professionnels
- › Les compétences fondamentales du management
- › Du manager agile au leader designer : les nouvelles compétences
- › Etre agile dans un monde sans cesse en mouvement
- › Etre créatif dans un contexte budgétaire très contraint
- › L'expérimentation
- › Le droit à l'erreur
- › Le développement des ressources relationnelles
- › La prévention des Risques Psycho-Sociaux
- › Où en êtes-vous ?
- › Quel manager êtes-vous ? Avez-vous un potentiel de leader ?
- › Quels sont vos besoins et ressources ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Alternance de théorie, réflexion et échanges en sous-groupe, cas pratiques. Elaboration d'une feuille de route personnalisée

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale



MANAGER LA TRANSFORMATION PAR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

DATE

05 → 07
MAI 2021

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENPJJ

16, RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE

RESPONSABLES
DE SESSION

Lila BENARAB

Lila.benarab@justice.fr

Virginie HILBERT

Lila.benarab@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat des formations
pg.enpjj-roubaix@justice.fr
T. 03 59 03 14 35

CONDITIONS D'ACCUEIL

Restaurant administratif
Hébergement selon
disponibilité

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

2 avril 2021

Nos structures et nos modes d'action organisés hier pour assurer les services publics sont aujourd'hui questionnés afin de garantir une qualité de prestation dans une logique d'efficacité.

Face aux changements que nous vivons, nous avons quelques fois tendance à faire du «neuf» avec du «vieux». Autrement dit, répondre aux nouvelles exigences de notre environnement en conservant les mêmes habitudes, qu'elles soient techniques ou managériales.

Les changements peuvent alors être vécus comme «faire plus avec moins» avec toutes les frustrations et le sentiment de subir un environnement de plus en plus contraignant.

Accompagner le changement nécessite donc d'accompagner la transformation, c'est-à-dire questionner nos représentations afin de réinventer des modèles de fonctionnement adaptés.

L'intelligence collective est une des réponses qui peut nous permettre de faire vivre la transversalité dans nos organisations pyramidales et de relever les défis posés par les évolutions du service public.

OBJECTIFS

- › Comprendre les différents systèmes organisationnels qui cohabitent et les trois cultures associées.
- › Intégrer les enjeux de l'intelligence collective et les prérequis nécessaires.

- › Identifier les critères importants pour passer d'une logique individuelle à une logique collective.
- › Oser et construire la confiance dans les relations.

CONTENU

- › Approche contextuelle - Complexité et incertitude
- › Du changement à la transformation
- › Vers plus de paradoxes et d'ambivalence...?
- › Les trois types d'organisation et les trois cultures associées
- › Les postulats au fonctionnement transversal et réseau
- › Être acteur dans une organisation qui se décroïssonne
- › Les leviers de la construction du partenariat et de la confiance
- › Développer l'autonomie, l'interdépendance dans les relations
- › Développer son leadership
- › Passer du pouvoir à l'autorité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Cette formation reposera sur une articulation constante entre apports théoriques et mise en situation. Des conseils méthodologiques seront donnés aux stagiaires, la possibilité leur sera laissée de présenter des situations complexes tirées de leur réalité professionnelle.

PUBLIC VISÉ

Cadres des fonctions publiques .



PROTECTION DES ORGANISATIONS ET GESTION DE CRISE

DATE

11 → 12
MAI 2021

NOMBRE D'HEURES

12H EN PRÉSENTIEL

LIEU

IHEMI

ÉCOLE MILITAIRE
1, PLACE JOFFRE
75007 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IHEMI

CHEFFE DE PROJET

Clara LE BRIS

clara.lebris@inhesj.fr

T. 01 76 64 89 88

CONTACT
ADMINISTRATIF

formationcrise@inhesj.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement, restauration
et transport non pris en
charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

31 mars 2021

Face à la récurrence et la complexité des situations de crises actuelles, les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, se doivent d'agir en amont pour se préparer et se protéger des menaces auxquelles elles sont exposées.

Fondée sur une approche pluridisciplinaire, et s'inscrivant dans une démarche partenariale public/privé, cette formation offre l'opportunité aux apprenants de mieux connaître les risques et menaces liés à la sécurité économique de leur organisation, d'en avoir une approche juridique et pragmatique et d'être en mesure de mieux faire face, le cas échéant, aux situations de crise de demain.

OBJECTIFS

- › Développer une vision globale de la protection des institutions et de leur gestion de crise.
- › Avoir une approche intégrée de la maîtrise des risques et menaces.
- › Comprendre les situations de crise et leur cinétique.
- › Appréhender les attitudes et comportements de tous les acteurs (décideurs, gestionnaires, intervenants et population) en situation de crise.
- › Comprendre la dynamique d'une communication de crise.

CONTENU

- › Panorama des risques et menaces pesant sur les organisations.
- › Management stratégique des situations de crise et étude des mécanismes de la prise de décision.
- › Organisation de la chaîne de direction et de coordination en gestion de crise. Management et protection de l'information stratégique et de la sécurité économique. Principes et outils de communication de crise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Formation diversifiée ludique et pragmatique accessible même aux non-spécialistes de la crise.
- › Avec une approche par les compétences, la formation s'appuie sur une pédagogie active et participative : partage d'expériences, médiatraining, simulation et exposés interactifs.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale professionnellement impliqué dans cette discipline Effectif maximum : 16 personnes

LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

DATE

31 MAI
→ 04 JUIN
2021

NOMBRE D'HEURES
5 JOURS - 40H

LIEU

ENM PARIS
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER
Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Jedjigua AGUINI
jedjigua.aguini@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement ni
restauration

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril 2021

La variété des déclinaisons du droit de l'environnement, son caractère européen et international, ses problématiques spécifiques et ses enjeux de santé publique nécessitent une réponse judiciaire adaptée.

Protection de la faune et de la flore, police de l'eau et de la pêche, espaces protégés, pollutions diverses, trafic de déchets, accidents industriels, protection de la biodiversité et réparation du préjudice écologique sont autant de contentieux sollicitant de façon croissante une réponse qualitative de l'autorité judiciaire, faisant ainsi de celle-ci un acteur majeur dans la construction du développement durable.

OBJECTIFS

- > de rappeler les grands principes du droit de l'environnement,
- > de se familiariser avec les principaux aspects scientifiques à prendre en considération,
- > de présenter la multiplicité des acteurs susceptibles d'intervenir en la matière,
- > d'exposer les outils et les modalités de traitement efficace des principales infractions,
- > de réfléchir aux grands enjeux environnementaux.

CONTENU

Cette session, au contenu théorique et pratique nécessairement transversal, rappelle les grands principes du droit de l'environnement, et ses manifestations en droit de l'urbanisme, droit de la responsabilité, droit pénal. Seront exposés les outils et les modalités de traitement des principales infractions, ainsi que les spécificités de l'administration de la preuve.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques de scientifiques et de juristes, démonstrations pratiques de techniques d'enquête

PUBLIC VISÉ

2 places RESP : Cadres dirigeants, cadres supérieurs de la fonction publique territoriale

LE MANAGEMENT STRATEGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

DATE

01 → 03
JUIN 2021
9H → 16H30

NOMBRE D'HEURES
3 JOURS (HORS
PAUSES - 1J = 6H)

LIEU

INET
1 RUE EDMOND MICHELET
67000 STRASBOURG

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INET
ENA

CHEF DE PROJET

Florian COSSET
florian.cosset@cnfpt.fr
T. 03 88 15 53 70

CONTACT
ADMINISTRATIF

Audrey BROSENS
audrey.brosens@cnfpt.fr
T. 03 88 15 52 85

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de restauration

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril 2021

Les évolutions institutionnelles et les contraintes budgétaires s'imposent aux organisations publiques dans un environnement caractérisé par l'individualisme, l'incertitude, l'interdépendance.

La performance publique dépend fortement de la capacité à réinventer processus, modes opératoires, et relations favorisant la mise en œuvre des projets en optimisant les collaborations avec toutes les parties prenantes.

Le management par la transversalité engage les organisations publiques dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement réticulaire pour gagner en agilité afin répondre à ces enjeux. Il induit un changement de posture des équipes de direction et les incite à développer leurs capacités d'anticipation, à instaurer un esprit et des pratiques coopératifs, à ré-envisager la place de l'utilisateur dans la production du service public, à travailler à la souplesse l'organisation.

OBJECTIFS

Connaître les enjeux et avantages du management transversal afin de les mettre en œuvre au service de la performance globale de l'organisation.

CONTENU

- > Identification des enjeux de la transversalité ;
- > Définition du management transversal ;
- > Identification des activités qui peuvent bénéficier d'un travail transversal ;
- > Organisation d'une activité transverse ;
- > Développement de son potentiel managérial pour coordonner durablement ;
- > Stimulation de l'intelligence collective ;
- > Communication face aux résistances ;
- > Amélioration du dialogue managérial entre services ;
- > Anticipation et préparation des évolutions managériales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience...

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs des trois versants de la fonction publique.

| 4

DATE

01 → 04
JUIN 2021

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENM PARIS
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARISÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF DE PROJET

Bertrand MAZABRAUD
Magistrat, coordinateur
de formation
bertrand.mazabraud@justice.frCONTACT
ADMINISTRATIFChristiane ABBE
christiane.abbe@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement sur place,
ni restaurationDATE LIMITE
D'INSCRIPTION

10 mai 2021

Gardien de la liberté individuelle et protecteur de la personne contre toute sujétion physique ou psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires.

Confronté, dans l'exercice de ses fonctions, à une affaire qui présente un contexte sectaire, il a besoin de clefs de lecture pour prendre une décision adaptée.

OBJECTIFS

- › acquérir et/ou approfondir des connaissances théoriques et techniques
- › appréhender dans leur contexte les notions de «dérives sectaires», les textes juridiques, la coordination des acteurs de la lutte et de la prévention;
- › débattre autour de questionnements communs aux nombreux acteurs de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires pour favoriser une meilleure coordination.

CONTENU

- › Historique et évolution sociologique de la notion de dérive sectaire
- › Appréhension psychologique du phénomène d'emprise sectaire
- › Connaissance des textes législatifs encadrant les dérives sectaires
- › Méthode de traitement en phase d'enquête, d'instruction et de jugement sur les infractions relevant de la dérive sectaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › conférences-débats,
- › étude de cas.

PUBLIC VISÉ

1 place offerte
Particulièrement les personnels de gendarmerie, de police ou tout cadre de la fonction publique qui peut se trouver confronté à des questions relatives à la dérive sectaire.

| 5

DATE

01 → 04
JUIN 2021

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP
SITE DE CANNES-ECLUSE
9 RUE DESIRÉ THOISON
77130 CANNES ECLUSEÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
DE LA POLICE

CHEFFE DE PROJET

Christine DUQUENNE
Capitaine de police
christine.duquenne@
interieur.gouv.fr
T. 01 64 69 36.54CONTACT
ADMINISTRATIFSecrétariat D.F.P.P.I
ensp77-division-fppi@
interieur.gouv.fr
T. 01 64 69 36 47
T. 01 64 69 36 13

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration possibles
sur place, payantsDATE LIMITE
D'INSCRIPTION

16 avril 2020

« Les temps ont changé et face à une menace protéiforme nous devons adapter nos réponses opérationnelles. Nous sommes entrés dans une ère où les secours se retrouvent en première ligne. Comme nous l'avons vu en novembre dernier, la menace d'attentat multi-sites est le plus grave défi auquel nous devons faire face »
Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, le 10 juin 2016.

Dans une tuerie de masse, qui peut engendrer un grand nombre de victimes, les premières minutes comptent. Il est donc nécessaire pour tous les services de secours de développer une réponse opérationnelle innovante, face à l'émergence d'une nouvelle menace résultant de l'utilisation d'armes de guerre ou d'engins explosifs dans un contexte de masse. Il est essentiel également que la population soit sensibilisée à ce genre de phénomène.

OBJECTIFS

- › Définir le phénomène de la tuerie de masse ;
- › Être en capacité de repérer et d'identifier une personne pouvant passer à l'acte ;
- › Savoir réagir au mieux lors de la commission d'un tel acte ;
- › Appréhender les mesures gouvernementales mises en place ;
- › Connaître le rôle et les modes d'intervention des différents acteurs impliqués dans l'intervention lors d'une tuerie de masse.

CONTENU

- › Éléments de contexte (définition de la tuerie de masse, la situation en France...);
- › Présentation et échanges avec les acteurs de terrain (RAID, SDIS...);
- › Dossier documentaire ;
- › Réflexion commune et travail sur un cas concret ;
- › Visionnage de film.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Etude de cas et film
- › Conférences-débats pour permettre des échanges avec les différents professionnels.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

L'ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE LA DECISION MANAGÉRIALE

DATE

02 → 04
JUIN 2021
14H → 15H30

NOMBRE D'HEURES
15H

LIEU

IH2EF
BOULEVARD DES
FRÈRES LUMIÈRE
BP 72000 - TÉLÉPORT 2
86360 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF
EOGN
ENPJJ

CHEFFE DE PROJET

Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés et
pris en charge par l'IH2EF

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 avril 2021

Socio-éthique, bioéthique, éthique communicationnelle, l'éthique envahit le langage. Dans le champ du travail, elle est généralement traduite dans des codes déontologiques. Technicité et compétences ne suffisent pas. Il faut aussi une éthique à laquelle accrocher le fondement de l'action.

Les managers de service public, détenteurs d'une portion de la puissance publique, sont responsables du respect par les agents des valeurs et normes républicaines qui sous-tendent la relation à l'usager-citoyen. Il leur appartient de les faire vivre à l'épreuve du quotidien.

L'exercice de responsabilités managériales impose un comportement fondé sur les valeurs du service public. Il peut utilement s'appuyer sur le concept de l'éthique de la responsabilité.

OBJECTIFS

- › Identifier les bases juridiques des concepts d'éthique et de déontologie ;
- › Explorer les concepts d'éthique, d'éthique professionnelle et de déontologie au sein du service public ;
- › Prendre conscience de l'intérêt d'une éthique de la responsabilité ;
- › S'approprier des outils permettant de mettre en œuvre une démarche éthique au sein de son service.

CONTENU

- › Ethique et droit ;
- › Ethique professionnelle et responsabilités ;
- › Ethique et management ;
- › Confrontation des points de vue des différents services publics.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en œuvre d'un outil de réflexion éthique, travaux de groupe en ateliers, échanges de pratiques, retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

LE PHÉNOMÈNE SECTAIRE ET SON IMPACT DANS NOTRE SOCIÉTÉ : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER ET AGIR

DATE

03 → 04
JUIN 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU

EHESP
15, AVENUE
DU PROFESSEUR
LÉON BERNARD
35000 RENNES

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES EN SANTÉ
PUBLIQUE**

CHEFFES DE PROJET

Gaëlle LE GALL
EHESP

Chantal GATIGNOL
MIVILUDES

CONTACT
ADMINISTRATIF

Annaïg QUEMENEUR
annaig.quemeneur@ehesp.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration midi payante

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

4 mai 2021

Le phénomène sectaire est un sujet de société dont l'ampleur est encore mal mesurée mais dont la perception s'est fortement accrue au sein de la population française (Ipsos/SIG 2010). En effet, près de 15 millions de Français disent avoir été personnellement contactés par une secte ou l'un de ses membres dont 15 % plusieurs fois. Un Français sur 5 connaît dans son entourage familial, amical ou professionnel une ou plusieurs personnes qui ont été victimes de dérives sectaires.

Que ce soit dans les secteurs de la vie économique de la vie professionnelle ou dans le domaine de la santé, la spécificité du processus d'emprise sectaire est extrêmement complexe. Donner une meilleure compréhension aux agents des services publics (professionnels de la santé, de la justice, du secteur économique et financier, des services d'enquêtes de la police comme de la gendarmerie, les enseignants, les travailleurs sociaux) de cette problématique est un enjeu d'importance pour :

- › Repérer les situations à risque de dérives sectaires ;
- › Favoriser l'écoute des victimes ou de leurs proches et détecter les mécanismes d'emprise ;
- › Proposer des réponses adaptées et articulées pour limiter les risques et accompagner les victimes.

OBJECTIFS

- › Connaître les critères de l'emprise mentale, ses processus et les actes préjudiciables ;
- › Développer la capacité à repérer dans son exercice professionnel les situations à risque et les victimes potentielles de dérives sectaires ;
- › Disposer de mécanismes réflexes de réponses articulées en prévention des risques et accompagnement des victimes.

CONTENU

- › La dérive sectaire : de quoi parle-t-on ?
- › Les mécanismes de l'emprise mentale
- › Les conséquences dommageables faites à la victime, à son entourage, à la société
- › Les dispositifs de protection et de recours possibles
- › Les stratégies et attitudes communes à tous les professionnels (écoute, questionnements et travail en réseau)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, témoignages, travail en sous-groupes sur des cas pratiques similaires, retour d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et sécurité sociale, 20 participants maximum.

LE BOUC ÉMISSAIRE, UN INDICATEUR POUR ORIENTER SON MANAGEMENT

DATE

09 → 11
JUN 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU

IRA
15 AVENUE DE LYON
METZ

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IRA DE METZ

CHEFFE DE PROJET
fpci@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 21

CONTACT
ADMINISTRATIF
MARIE-LAURE
DURAND
mldurand@ira-metz.gouv.fr
T. 03 87 75 93 23

CONDITIONS D'ACCUEIL
Pas d'hébergement
Restauration payante
le midi

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
7 mai 2021

Le phénomène du bouc émissaire est un processus inévitable en institution. Il se développe au cours d'étapes repérables qui peuvent être extrêmement préjudiciables pour les individus, le collectif et les missions du service. Ainsi, il dit des choses sur les processus visibles (de stigmatisation, d'exclusion, de substitution) et plus discrets (les rivalités mimétiques, les antagonismes réels et les tabous institutionnels).

Pour le manager, en faire un indicateur de l'état psycho-social de son service lui permet de le comprendre et de le piloter dans l'articulation du bien-être des agents, des valeurs et de la mission institutionnelle. En repérant les mécanismes à l'œuvre, il intervient à certains moments clés, selon des leviers clairement identifiables : le phénomène du bouc émissaire peut alors devenir un outil managérial éthique.

OBJECTIFS

- › Définir le phénomène du bouc émissaire.
- › S'approprier une grille de lecture opérationnelle d'analyse de la situation à court, moyen et long terme.
- › Comprendre les enjeux liés à chacune des étapes du phénomène.
- › Mettre en œuvre des orientations stratégiques à partir de la compréhension de la situation

CONTENU

- › Approche et définition pluridisciplinaires du phénomène.
- › Analyse de situations institutionnelles au regard de la signification du phénomène et de ses étapes.
- › Élaboration de réponses adaptées au niveau de développement du phénomène.
- › Application d'un outil de pilotage managérial appuyé sur l'évolution du phénomène dans l'institution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le travail de groupe alterne avec les approches magistrales et les sollicitations individualisées, à partir de contenus pratiques et de situations professionnelles

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

LE COURAGE EN MANAGEMENT

DATE

14 → 15
JUN 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU

IRA
1 RUE DE LA
BOURGEONNIÈRE
44322 NANTES

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
INSTITUT REGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEFFE DE PROJET
Elisabeth LEFEUVRE
Directrice formation
continue

CONTACT
ADMINISTRATIF
formationcontinue.
interministerielle@ira-
nantes.gouv.fr
T. 02 51 86 05 33

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
10 mai 2021

Le courage managérial est particulièrement attendu des managers en situation de changement. Or, c'est justement lors des changements que le manager est le plus insécurisé.

Comment renforcer son influence en interne par la mobilisation des leviers efficaces du courage managérial

OBJECTIFS

- › Apprendre à savoir dire ;
- › Assumer ses décisions ;
- › Etre capable de se remettre en question.

CONTENU

- › Définitions du courage managérial ;
- › Avantages et inconvénients d'être courageux ;
- › Diagnostic de son courage managérial ;
- › Développer son courage en fonction de sa personnalité et de son contexte professionnel ;
- › Etre courageux et habiliter les autres à l'être.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques structurants.
- › Echanges de pratiques professionnelles et managériales.
- › Auto diagnostics.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases du management.

PUBLIC VISÉ

Encadrants maîtrisant les bases du management, 12 personnes maximum.

DATES

-INSET D'ANGERS

15 → 18

JUIN 2021

14H → 12H

-INSET DE NANCY

06 → 08

DÉC. 2021

10H → 16H

NOMBRE D'HEURES

18H

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

INSET D'ANGERS /
IH2EF / ENPJJ

CHEFFES DE PROJET

-INSET D'ANGERS

Touria ARAB-LEBLONDEL

touria.arab@cnfpt.fr

T. 02 41 22 41 38

-INSET NANCY

Catherine TANGUY

catherine.tanguy@cnfpt.fr

T. 03 83 19 22 36

CONTACT

ADMINISTRATIF

-INSET D'ANGERS

Mickaël ROYER

mickael.royer@cnfpt.fr

T. 02 41 22 41 41

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration
pris en charge par le CNFPT
(transport uniquement pour les
agents territoriaux)

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

14 mai 2021 (Angers)

6 nov. 2021 (Nancy)

PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC

Le rôle de l'Etat et des collectivités est primordial dans une stratégie de prévention des phénomènes de radicalisation.

Un certain nombre d'agents publics sont démunis face à ces situations. Ces acteurs, tous métiers confondus, doivent partager une culture commune afin de pouvoir collaborer plus efficacement, consolider un réseau et des partenariats pertinents sur leurs territoires.

Le plan national, « Prévenir pour protéger », adopté le 23 février 2018, a pour objectif d'organiser l'action publique en matière de prévention, pour accompagner les professionnels autour des signalements, de la prise en charge des individus radicalisés ou en risque de l'être, ainsi que de leurs familles. Cette priorité trouve tout son sens dans la formation des agents de l'Etat et des collectivités territoriales, chargés d'intervenir auprès de ces personnes.

OBJECTIFS

- › Comprendre le processus de radicalisation violente
- › Identifier le contexte historique et géopolitique
- › Détecter les faisceaux d'indices, les risques de basculement et procéder à un signalement
- › Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel
- › Développer une stratégie partenariale entre les différents acteurs d'un territoire

CONTENU

- › Définitions des notions fondamentales relatives au champ de la radicalisation : radicalisation violente, prosélytisme, fondamentalisme...
- › Contexte géopolitique et compréhension des racines idéologiques du jihadisme,
- › Identification des modes de propagandes
- › Les procédures d'alerte et de signalement
- › Les interlocuteurs sur son territoire, et l'arsenal juridique mis à disposition
- › Ajuster et développer des stratégies d'intervention auprès du public-cible
- › Mettre en œuvre des accompagnements et du soutien répondant aux besoins repérés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- › Apports théoriques sur la prévention de la radicalisation, et mise à disposition d'outils pour mieux comprendre les enjeux

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques,
20 personnes maximum.

LES LEVIERS D'ACTION POUR ENCOURAGER LA CARRIÈRE DES FEMMES : RETOUR D'EXPÉRIENCE

DATE

01 → 02

JUIL. 2021

NOMBRE D'HEURES

2 JOURS - 16H

LIEU

ENM PARIS

3, TER QUAI AUX FLEURS

75004 PARIS

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ENM**ENA**

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER

Magistrat

mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

Angélique DELUMEAU

Assistante de formation

angelique.delumeau@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

1^{er} juin 2021

La faible représentativité des femmes dans les organes de décision témoigne des efforts à fournir pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Si les instances s'inscrivent peu à peu dans une politique de réduction des inégalités, seules quelques femmes arrivent aujourd'hui à imposer leur leadership.

Il appartient aux femmes mais aussi aux organisations de développer leurs talents de leader afin qu'elles participent davantage aux prises de décisions et que leur légitimité soit davantage reconnue. Des quotas ont été progressivement mis en place pour contraindre les administrations à faire appel à des femmes aux postes de direction.

OBJECTIFS

Après avoir participé à la session « Egalité professionnelle et stratégie RH : objectifs, leviers, outils individuels et collectifs », le partage d'expériences permettra d'enrichir la réflexion, de faire un premier état des lieux et de dégager des objectifs pour l'avenir.

CONTENU

Présentation et partage des expériences des participants aux sessions précédentes, bilans et perspectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes, ateliers, mises en situation.

PUBLIC VISÉ

3 places RESP : Cette session s'adresse à tous les encadrants et encadrantes mais aussi à toutes personnes intéressées par les questions d'égalité professionnelle et de management, qui ont antérieurement suivi la session « Egalité professionnelle et stratégie RH : objectifs, leviers, outils individuels et collectifs »

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

DATE

22 → 24
SEP. 2021

NOMBRE D'HEURES

3 JOURS - 24H

LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE

NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER

Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Christiane ABBE

Assistante de formation
christiane.abbe@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement ni
restauration

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

22 août 2021

La rupture du contrat de travail, que ce soit au titre d'un licenciement individuel ou collectif, d'une démission, d'une mise à la retraite ou d'une rupture conventionnelle est l'occasion d'une multitude de contentieux et l'objet d'évolutions législatives et jurisprudentielles régulières.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles applicables aux différents modes de rupture du contrat de travail existant au regard de l'évolution législative et jurisprudentielle

CONTENU

Cette session abordera les règles applicables aux différents types de rupture du contrat de travail, les principaux contentieux qui en découlent, l'impact des situations particulières des salariés (protégés) ou des entreprises (en procédure collective) concernées pour permettre d'appréhender la majorité des situations soumises au juge.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

5 places RESP. Cadres des trois fonctions publiques

INTEGRER LES MEDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE

27 → 29
SEP. 2021
14H → 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

BD DES FRÈRES LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Annick MONTEIL

annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER

Assistante de formation
valerie.gervier@
education.gouv.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés et
pris en charge par l'IH2EF

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

27 août 2021

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux, véritable fait de société.

Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- > Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable ;
- > Savoir choisir le bon média pour le bon usage ;
- > Appréhender les enjeux ;
- > Maîtriser les codes des médias sociaux ;
- > Mutualiser les bonnes pratiques.

CONTENU

Accessibles à tous et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme à titre professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.

S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, ET AGIR

DATE

28 → 30
SEP. 2021

NOMBRE D'HEURES

(HORS PAUSES -
1J = 6H) 15 HEURES

LIEU

INSET D'ANGERS
RUE DU NID DE PIE
47016 ANGERS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSET D'ANGERS
EOGN

CHEFFE DE PROJET

Touria ARAB-LEBLONDEL
touria.arab@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 38

CONTACT
ADMINISTRATIF

Mickaël ROYER
mickael.royer@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 41

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

31 août 2021

La LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique sont des outils fondamentaux en matière d'action, de protection et d'accompagnement des femmes victimes de violences. Un des enjeux forts est notamment de donner une meilleure compréhension aux agents de services publics de cette problématique :

- › Pour favoriser l'écoute et identifier les besoins spécifiques des femmes victimes de violences
- › Pour repérer les phénomènes de violence et détecter les mécanismes d'emprise
- › Pour proposer des solutions adaptées et mobiliser les partenaires en matière d'accompagnement des femmes victimes.

Cette thématique a la particularité de toucher à plusieurs politiques publiques et concerne donc une multitude de professionnels du service public.

OBJECTIFS

- › Identifier les mécanismes inhérents aux violences faites aux femmes ;
- › Comprendre les éléments de cadrage de la convention d'Istanbul, et des différentes lois relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- › Appréhender l'ensemble des outils, et savoir les mobiliser ;

- › S'approprier la posture d'agent de service public, en travaillant l'écoute, le questionnement systématique, le travail en réseau.

CONTENU

- › Les violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?
- › Les mécanismes et le cycle de la violence ;
- › Les conséquences de la violence pour la victime
- › Les conséquences sur la santé, le travail, le social
- › Les mécanismes neurobiologiques impliqués dans les conséquences, psycho traumatiques des violences
- › L'impact de la stratégie de l'agresseur sur la femme victime
- › L'impact des violences faites aux femmes sur les enfants ;
- › Les dispositifs de protection ;
- › Les stratégies et attitudes communes à tous les professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires ;
- › Apports théoriques et mobilisation des outils de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques,
20 personnes maximum.

LE MANAGEMENT INTERGENERATIONNEL

DATE

11 → 12
OCT. 2021
9H30 → 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA
1 RUE DE LA
BOURGEONNIÈRE
44322 NANTES

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
**INSTITUT REGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES**

CHEFFE DE PROJET

Elisabeth LEFEUVRE
Directrice formation
continue

CONTACT
ADMINISTRATIF

formationcontinue.
interministerielle@ira-nantes.
gouv.fr
T. 02 51 86 05 33

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

13 septembre 2021

Cette formation permet au manager conduisant une équipe à profil générationnel diversifié de créer les conditions d'une collaboration novatrice.

Comment apprendre à faire face aux phénomènes liés à la coexistence de 4 générations au travail et à valoriser cette diversité générationnelle et développer la capacité à collaborer ensemble efficacement et à maximiser l'intelligence collective.

OBJECTIFS

- › Identifier les caractéristiques des différentes générations présentes dans son équipe ;
- › S'adapter et adapter son management aux générations présentes dans son équipe ;
- › Favoriser la collaboration et les synergies intergénérationnelles.

CONTENU

- › Définition du management intergénérationnel ;
- › Les 4 générations au travail et leurs caractéristiques ;
- › Les répercussions sur le management ;
- › Développer la cohésion dans une équipe intergénérationnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques ;
- › Echanges d'expériences et brainstormings ;
- › Réalisation d'exercices individuels ou en sous-groupes ;
- › Remise d'un livret pédagogique.

PUBLIC VISÉ

Cadres managant des générations différentes
12 personnes maximum

ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION

DATE

11 → 15
OCT. 2021
14H → 12H

NOMBRE D'HEURES

24H (4 JOURS)

LIEU

ENG

5, BOULEVARD
DE LA MARNE
21071 DIJON

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS

Sous directrice FEEJ
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
T. 03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

A déterminer en fonction
du plan de charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

31 mars 2020

La prise de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments...) constitue un risque pour la sécurité des agents. Elle favorise notamment la survenue d'accidents du travail. Ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou répétées, doivent faire l'objet d'une démarche de prévention associant la mise en place de mesures collectives et la gestion des situations individuelles.

Dans l'administration, la prise en charge de cette problématique peut s'avérer sensible et complexe. Les directeurs et chefs de service doivent pouvoir accompagner et organiser les démarches préventives dans ce domaine.

OBJECTIFS

- › Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des pratiques addictives et leurs effets en milieu professionnel ;
- › Construire une démarche de prévention collective des risques professionnels liés aux pratiques addictives ;
- › Assurer sa posture managériale face à cette situation spécifique.

CONTENU

- › Généralités sur les pratiques addictives en milieu professionnel ;
- › Démarche de prévention collective ;
- › Rôles et missions des acteurs internes à l'entreprise (délégués du personnel, membres du CHSCT, service de santé au travail)
 - ressources externes
 - actions de prévention
 - gestion des situations d'urgence
- › Contexte réglementaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cas pratiques

PUBLIC VISÉ

15 personnels d'encadrement, préventeurs (membres des CHSCT), responsables de ressources humaines.

LES ENJEUX DE LA COOPÉRATION EDUCATION NATIONALE / COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

DATE

27 → 29
OCT. 2021

NOMBRE D'HEURES

18H EN PRÉSENTIEL

LIEU

INSET NANCY

1 BOULEVARD
D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSET NANCY
IH2EF

CHEF DE PROJET

Anne ABA-PEREA

INSET Nancy
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 26

CONTACT
ADMINISTRATIF

Magali BELOT

INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 06

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et repas
du midi pris en charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

3 septembre 2021

Face aux évolutions de plus en plus rapides et prégnantes de l'environnement éducatif, l'importance de la coopération montre que, sans elle, les missions éducatives ont un impact limité.

Plus que jamais, ces défis nouveaux et inattendus amènent les acteurs éducatifs à mieux se connaître pour faire converger leurs actions dans l'intérêt de l'enfant et des familles.

Cette relation interinstitutionnelle est un équilibre permanent à construire, tant l'écart entre l'adaptation des besoins de l'enfant et la diversité de la réalité des familles et des territoires est grande.

Comment faire converger nos actions par une démarche d'autant plus efficiente, qu'elle tend vers la cohérence et le global ?

Cet atelier tentera de dégager les leviers de réussite d'une coopération Education nationale/collectivités territoriales dans le cadre d'une éducation partagée.

OBJECTIFS

- › Connaître les grandes missions de l'éducation nationale et des collectivités territoriales en direction des enfants et des jeunes ;
- › Définir les enjeux d'un projet éducatif partagé sur un territoire ;

- › Repérer les contraintes et les facteurs qui favorisent un travail en coopération ;
- › Identifier les modes de coopération et les pistes de réflexion ;
- › Comment la coopération entre collectivités territoriales et éducation nationale peut constituer une valeur ajoutée dans les apprentissages.

CONTENU

- › Travail sur les représentations ;
- › Présentation des acteurs et de leurs missions ;
- › Les temps de l'enfant, le scolaire et le péri scolaire ;
- › Le projet éducatif territorial et la place des différents partenaires ;
- › Présentation d'expériences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux de groupe, échanges.

PUBLIC VISÉ

Cadres des services éducation enfance des villes et intercommunalités, Inspecteurs de l'Education Nationale.

GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE

DATE

02 → 04
NOV. 2021
À 16H

NOMBRE D'HEURES
20H

LIEU

ENSOSP

1070 RUE LIEUTENANT
PARAYRE - 13100
AIX-EN-PROVENCE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENSOSP
ENSP
EHESP
INET

CHEF DE PROJET

LCL Antoine IZAC
forcrise@ensosp.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF

Virginie LABARRE
T. 04 42 39 05 36

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement, restauration
et transport non pris en
charge

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

30 septembre

Face à la récurrence et la complexité des situations de crises actuelles, la nécessité de se préparer au management de celles-ci constitue un enjeu pour les institutions et les organisations. Que ces situations soient d'origine naturelle, technologique ou humaine, elles appellent une mobilisation et une coordination efficaces de la part de tous les acteurs concourants à la sécurité.

C'est pourquoi cette formation propose d'étudier les fondements d'une situation de crise et du management stratégique. Avec une approche pluridisciplinaire, elle offre l'opportunité aux apprenants d'acquérir des compétences leur permettant de mieux faire face, tous ensembles, aux situations de crise.

OBJECTIFS

- › Comprendre les situations de crise et leur cinématique ;
- › S'intégrer dans une organisation de crise et en particulier en cellule de gestion de crise ;
- › Appréhender les attitudes et comportements de tous les acteurs (décideurs, gestionnaires, intervenants et population) en situation de crise ;
- › Saisir les enjeux d'une communication de crise.

CONTENU

- › Apports notionnels et conceptuels sur les situations de crise ;
- › Organisation de la chaîne de direction et de coordination en gestion de crise : du niveau national au niveau territorial ;
- › Management stratégique des situations de crise ;
- › Mécanismes de la prise de décision ;
- › Principes et outils de communication de crise : communiqués de presse, interviews, médias sociaux en gestion de l'urgence et plateforme d'alerte et d'information de la population ;
- › Exercices de simulation de situations de crise ;
- › Etude de cas : retour d'expériences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Avec une approche par les compétences, la formation s'appuie sur une pédagogie active et participative : partage d'expériences, média-training, simulation et exposés interactifs.

PUBLIC VISÉ

Tout cadre des trois fonctions publiques professionnellement impliqués dans cette discipline.

Effectif maximum : 16 personnes

VIOLENCE DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES

DATE

15 → 17
NOV. 2021

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU

IH2EF

BD DES FRÈRES LUMIÈRE
BP 72 000 - TÉLÉPORT 2
86360 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF
INSET NANCY
CREPS POITIERS

CHEFFE DE PROJET

Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés et
pris en charge par l'IH2EF

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 octobre 2021

La « violence des jeunes » alimente l'actualité.

Le décrochage scolaire, les difficultés économiques, l'accès à l'emploi, la consommation de substances psychoactives sont autant de facteurs aggravants.

Les politiques en faveur de la jeunesse s'appuient sur de nombreux dispositifs et actions, pilotés et financés par différentes structures. Ils sont pluriels dans leur contenu et leur mode d'exécution, centralisés ou déconcentrés, purement étatiques ou dans un cadre partenarial impliquant des organismes publics, des collectivités territoriales ou des associations.

Peut-on prévenir la violence des jeunes ?

Quelles réponses peut-on proposer à la difficulté des jeunes pour trouver leur place dans la société ?

Quelle sont les politiques éducatives partagées ? Qui sont les acteurs de ces politiques ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éclaircissements...

OBJECTIFS

Identifier les problématiques et les actions pour prévenir et gérer la violence chez les jeunes. Interroger les acteurs sur les modes de coopération et les modalités de mise en œuvre de projets dans les situations suivantes :

- › La violence en EPLE
- › Les projets éducatifs territoriaux
- › Les politiques éducatives publiques

CONTENU

- › La violence scolaire ;
- › La pratique sportive comme outil de prévention ;
- › Qui sont les acteurs de la prévention de la violence mais aussi de la gestion de la crise quand elle survient

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, ateliers, témoignages, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres des 3 fonctions publiques et de la sécurité sociale.

VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS : ADAPTER L'ORGANISATION

DATE

15 → 16
NOV. 2021

LIEU

ENSP

SITE DE SAINT-CYR
9, RUE CARNOT
69450 SAINT-CYR-
AU-MONT-D'OR

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE
LA POLICE

CHEF DE PROJET

Alfred LENGLET

Commissaire Divisionnaire
alfred.lenglet@interieur.gouv.fr
T. 04 72 53 18 50
poste 14.76

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat D.F.R
ensp-fc@interieur.gouv.fr
T. 04 72 53 18 92

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration possibles
sur place, payants

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

18 octobre 2021

Les professionnels des services publics sont confrontés aux violences des usagers qui peuvent prendre des formes et des intensités diverses.

Tenter d'en identifier les causes structurelles peut permettre un travail sur les réponses à apporter au phénomène.

Cette violence ne doit pas être banalisée mais prise en compte par l'institution pour adapter son organisation.

OBJECTIFS

- Appréhender l'impact de la violence pour la victime et pour l'organisation ;
- Identifier le rôle de l'institution et du manager dans la gestion de la violence, ainsi que dans l'accompagnement des équipes concernées ;
- Capitaliser les bonnes pratiques à partir d'expériences existantes.

CONTENU

- Conséquences de l'agressivité ;
- Comment organiser la prise en charge de la violence ? Comment organiser sa prévention ?
- Présentation de certaines pratiques locales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, travaux de groupes, témoignages, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC

DATE

16 → 18
NOV. 2021
14H → 16H

NOMBRE D'HEURES
ISH

LIEU

INSET D'ANGERS
RUE DU NID DE PIE
47016 ANGERS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSET D'ANGERS
ENPJJ
IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Touria ARAB-LEBLONDEL
touria.arab@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 38

CONTACT
ADMINISTRATIF

Mickaël ROYER
mickael.royer@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 41

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration pris en charge
par le CNFPT (transport
uniquement pour les
agents territoriaux)

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

16 octobre 2021

Un des enjeux du service public est de faciliter l'égalité d'accès à l'ensemble des services à toutes les populations. Beaucoup de professionnels sont confrontés dans leurs missions à cet enjeu et viennent questionner ce rapport à l'Autre dans leurs pratiques.

L'approche interculturelle renvoie à la notion d'altérité mais aussi à celle d'interaction. Acquérir une compétence interculturelle n'est pas de l'ordre de la technicité mais bien de l'ordre du cheminement, d'un processus qui réinterroge sa propre posture de professionnel et son système de valeurs.

Cette démarche suppose donc un « effort », tant du professionnel que de l'utilisateur, et permet de construire des points de repères pour des pratiques professionnelles plus adaptées. Elle permet de faciliter la relation avec les différents publics accueillis, en réinterrogeant sa posture d'agent public.

OBJECTIFS

- Identifier et appréhender les concepts inhérents à l'approche interculturelle : culture, identité...
- Comprendre les mécanismes liés à la construction des représentations, et des discriminations
- Analyser sa posture en tant que professionnel et en déduire des ajustements en termes d'interactions ou de comportements

CONTENU

- L'approche interculturelle : une compétence collective à construire dans les services publics ;
- Les processus sociologiques à l'œuvre dans la construction identitaire : acculturation, intégration, assimilation, discrimination ;
- L'élaboration d'une méthode pour analyser les chocs culturels et les incidents critiques ;
- Les malentendus liés à l'interprétation différente des attitudes et des conduites ;
- Les obstacles à la communication interculturelle : préjugés, stéréotypes, représentations ...
- Les différentes formes de discriminations et les moyens d'actions de lutte contre les discriminations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires ;
- Apports théoriques, centrés sur la communication, la relation à l'autre et la notion de culture, d'interculturalité, mise en situation.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques
20 personnes maximum.

LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS

DATE

17 → 19
NOV. 2021
10H → 16H

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU

INSET NANCY
1 BOULEVARD
D'AUSTRASIE
BP 20442
54001 NANCY CEDEX

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
INSET NANCY
IH2EF

CHEF DE PROJET

Anne ABA-PEREA
INSET NANCY
anne.aba-perea@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 26

CONTACT ADMINISTRATIF

Magali BELOT
INSET Nancy
magali.belot@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 06

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 octobre 2021

La principale finalité de l'École de la République est immuable : permettre aux élèves de devenir citoyen. Pourtant, l'école d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui. Les moyens d'accéder aux connaissances sont devenus multiples et de nombreuses formes de propositions pédagogiques voient le jour.

Par ailleurs, le bien-être des enfants est devenu une priorité. On ne considère plus l'enfant, comme simple élève mais on l'envisage dans sa globalité sur ses différents temps de vie.

L'espace scolaire est donc un lieu de vie qui participe à son épanouissement. La création d'alliances entre architecture, pédagogie, urbanisme, économie et politique est alors incontournable.

Comment «ajuster» l'établissement aux nouvelles données de la modernité ? Quels aménagements identifier pour concilier les différents temps et espaces ?

Autant de questions qui permettront d'ouvrir des pistes de réflexion pour articuler mobilisation locale et objectifs de l'Etat dans l'éducation.

OBJECTIFS

- › Travailler ensemble pour que l'établissement soit au service du pédagogique pour l'éducation nationale et du projet éducatif du territoire pour les collectivités territoriales ;
- › Repenser deux aspects indissociables des espaces de vie scolaire : ceux dédiés aux apprentissages et ceux dédiés à la socialisation ;
- › Assurer une qualité de vie intérieure et prendre en considération l'extérieur.

CONTENU

- › L'établissement : espace de vie scolaire ;
- › Les enjeux des espaces scolaires : réussite, bien-être, évolution numérique ;
- › Autres regards, autres pratiques : les expériences en Europe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges et analyses d'expériences

PUBLIC VISÉ

- › Cadres des services déconcentrés de l'Etat : inspecteurs, chefs d'établissement (EPL, enseignement agricole...) agents comptables, gestionnaires, conseillers techniques médico-sociaux...
- › Directeurs et responsables des services enfance-jeunesse, de restauration collective des Collectivités territoriales
- › Tout cadre intéressé par la thématique.

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BEBE SECOUE : QUELLES AVANCEES MEDICALES ET JUDICIAIRES ?

DATE

17 → 19
NOV. 2021

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU

ENM
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENM
ASSOCIATION
FRANCE
TRAUMATISME
CRÂNIEN

CHEFFE DE PROJET

Dorothee MERCIER
Magistrate, CDF
dorothee.mercier@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Corinne JOLY
Assistante de formation
corinne.joly@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement sur place,
ni restauration

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 octobre 2021

Le Syndrome du Bébé Secoué, forme particulière de traumatisme crânien, est une forme de violence de l'enfant particulièrement sévère: 20% des victimes en meurent et une grande partie de ceux qui survivent gardent - du fait des lésions cérébrales - des séquelles pour leur vie entière. Il importe donc de connaître ce syndrome pour protéger l'enfant et protéger ses droits.

Des avancées essentielles dans les connaissances ont été faites récemment au plan médical et judiciaire concernant le mécanisme du secouement, sa répétition, le diagnostic, la datation, l'enquête judiciaire et la protection des intérêts de l'enfant. De nouvelles recommandations ont été publiées par la Haute autorité de santé.

OBJECTIFS

- › Comprendre le mécanisme du secouement ;
- › Prendre conscience des séquelles sur le devenir physique et psychique de l'enfant ;
- › Connaître les bonnes pratiques en matière de signalement et de traitement de ces situations.

CONTENU

Approche pluri disciplinaire du syndrome du bébé secoué visant à croiser les connaissances médico-légales et l'approche judiciaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, film, questionnaires, débats.

PUBLIC VISÉ

20 places RESP : cadres de la fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, aide sociale à l'enfance, tous milieux éducatifs.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

DATE

22 → 25
NOV. 2021

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARISÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENM

CHEFFE DE PROJET

Carole RAMET

Magistrate
carole.ramet@justice.frCONTACT
ADMINISTRATIF

Jedjigua AGUINI

Assistante de formation
jedjigua.aguini@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement ni
restaurationDATE LIMITE
D'INSCRIPTION

23 octobre 2021

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victimes dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes.

Acheminées dans l'Union européenne par le biais de filières d'immigration clandestines, sous l'impulsion des déséquilibres géopolitiques contemporains, ces victimes, essentiellement femmes et enfants, alimentent les réseaux de travail illégal, de prostitution, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes. En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine, l'Union européenne a affirmé la priorité de cette lutte et la France, outre la rédaction de l'article 225-4-1 du code pénal, s'est engagée dans un plan interministériel contre la traite des êtres humains.

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes manifestations de la traite des êtres humains observables sur le territoire national ;
- › Identifier le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène ;
- › Acquérir des pistes de travail pour identifier et prendre en charge les victimes ;
- › Savoir mener une procédure judiciaire : de l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière.

CONTENU

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales et de l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes, conférences-débats

PUBLIC VISÉ

5 places RESP. Cadres des trois fonctions publiques

PRÉVENIR LES RISQUES DE
RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS
POUR LE SERVICE PUBLIC

DATES

-INSET D'ANGER

15 → 18
JUIN 2021
14H → 12H

-INSET DE NANCY

06 → 08
DÉC. 2021
10H → 16H

NOMBRE D'HEURES

18H

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)INSET D'ANGERS /
IH2EF / ENPJJCHEFFES DE PROJET
-INSET D'ANGERS

Touria ARAB-LEBLONDEL

touria.arab@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 38

-INSET NANCY

Catherine TANGUY

catherine.tanguy@cnfpt.fr
T. 03 83 19 22 36CONTACT
ADMINISTRATIF
-INSET D'ANGERS

Mickaël ROYER

mickael.royer@cnfpt.fr
T. 02 41 22 41 41

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration
pris en charge par le CNFPT
(transport uniquement pour les
agents territoriaux)DATE LIMITE
D'INSCRIPTION14 mai 2021 (Angers)
6 nov. 2021 (Nancy)

Le rôle de l'Etat et des collectivités est primordial dans une stratégie de prévention des phénomènes de radicalisation. Un certain nombre d'agents publics sont démunis face à ces situations. Ces acteurs, tous métiers confondus, doivent partager une culture commune afin de pouvoir collaborer plus efficacement, consolider un réseau et des partenariats pertinents sur leurs territoires.

Le plan national, « Prévenir pour protéger », adopté le 23 février 2018, a pour objectif d'organiser l'action publique en matière de prévention, pour accompagner les professionnels autour des signalements, de la prise en charge des individus radicalisés ou en risque de l'être, ainsi que de leurs familles. Cette priorité trouve tout son sens dans la formation des agents de l'Etat et des collectivités territoriales, chargés d'intervenir auprès de ces personnes.

OBJECTIFS

- › Comprendre le processus de radicalisation violente
- › Identifier le contexte historique et géopolitique
- › Détecter les faisceaux d'indices, les risques de basculement et procéder à un signalement
- › Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel
- › Développer une stratégie partenariale entre les différents acteurs d'un territoire

CONTENU

- › Définitions des notions fondamentales relatives au champ de la radicalisation : radicalisation violente, prosélytisme, fondamentalisme...
- › Contexte géopolitique et compréhension des racines idéologiques du jihadisme,
- › Identification des modes de propagandes
- › Les procédures d'alerte et de signalement
- › Les interlocuteurs sur son territoire, et l'arsenal juridique mis à disposition
- › Ajuster et développer des stratégies d'intervention auprès du public-cible
- › Mettre en œuvre des accompagnements et du soutien répondant aux besoins repérés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- › Apports théoriques sur la prévention de la radicalisation, et mise à disposition d'outils pour mieux comprendre les enjeux

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques,
20 personnes maximum.

LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS

DATE

08 → 10
DÉC. 2021
10H → 16H

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IH2EF
INSET NANCY

CHEFFE DE PROJET
Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF
Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

5 novembre 2021

La principale finalité de l'École de la République est de permettre aux élèves de devenir citoyen. Pourtant, l'école d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui. Les moyens d'accéder aux connaissances sont devenus multiples et de nombreuses formes de propositions pédagogiques voient le jour.

Par ailleurs, le bien-être des enfants est devenu une priorité. On ne considère plus l'enfant, comme simple élève mais on l'envisage dans sa globalité sur ses différents temps de vie.

L'espace scolaire est donc un lieu de vie qui participe à son épanouissement. La création d'alliances entre architecture, pédagogie, urbanisme, économie et politique est alors incontournable.

Comment « ajuster » l'établissement aux nouvelles données de la modernité ? Quels aménagements identifier pour concilier les différents temps et espaces ?

Autant de questions qui permettront d'ouvrir des pistes de réflexion pour articuler mobilisation locale et objectifs de l'Etat dans l'éducation.

OBJECTIFS

- › Travailler ensemble pour que l'établissement soit au service du pédagogique pour l'éducation nationale et du projet éducatif du territoire pour les collectivités territoriales ;
- › Repenser deux aspects indissociables des espaces de vie scolaire : ceux dédiés aux apprentissages et ceux dédiés à la socialisation ;
- › Assurer une qualité de vie intérieure et prendre en considération l'extérieur.

CONTENU

- › L'établissement : espace de vie scolaire ;
- › Les enjeux des espaces scolaires : réussite, bien-être, évolution numérique ;
- › Autres regards, autres pratiques : les expériences en Europe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges et analyses d'expériences

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

LES FRAUDES AUX PRODUITS DE SANTÉ

DATE

13 → 15
DÉC. 2021

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU

ENM
3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEFFE DE PROJET
Carole RAMET
Magistrate
carole.ramet@justice.fr

CONTACT
ADMINISTRATIF
Jedjigua AGUINI
Assistante de formation
jedjigua.aguini@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL
Ni hébergement, ni
restauration sur place

Le décret du 11 janvier 2014 relatif à l'harmonisation des sanctions pénales et financières applicables aux produits de santé illustre les enjeux actuels de santé publique et de délinquance économique face au phénomène d'expansion des trafics de produits de santé. Les nouvelles technologies de communication sont notamment l'un des moyens utilisés par ces marchés parallèles.

Face à ce fléau, il est essentiel d'améliorer la coordination des acteurs de la chaîne, tant en amont par la prévention qu'au stade de la répression de ces fraudes.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs de présenter les différents professionnels et acteurs de la lutte contre ces fraudes, d'aborder les aspects sanitaires, économiques, juridiques, judiciaires et policiers liés à ces fraudes aux produits de santé.

CONTENU

Quels sont les produits concernés ? Notion de probité dans le monde de la santé, les pratiques médicales, les compétences des acteurs institutionnels, etc...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche pluri disciplinaire du phénomène, avec conférences, tables rondes, et retours d'expérience de professionnels institutionnels (DGCCRF, DNRED, DACG, ARS) et autres professionnels du monde de la santé.

PUBLIC VISÉ

10 places RESP

LAÏCITÉ : COMMENT LA FAIRE VIVRE ?

FORMATION
EN DISTANCIELMODULE
DE SENSIBILISATION
EN LIGNE

Disponible sur la plateforme Magistère (IH2EF) à compter du lundi 13 septembre 2021

NOMBRE D'HEURES
4 À 6H

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IH2EF
INSET NANCY
ENPJJ

CHEFFE DE PROJET
Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF
Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
23 août 2021

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016, trente ans après la loi du 13 juillet 1983 actualise et complète les principes fondamentaux du statut général des fonctionnaires en matière d'obligation de neutralité et de respect du principe de laïcité des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

L'actualité, des tragiques événements de 2015 au projet de loi en cours en cette fin d'année 2020, a remis la laïcité au centre des débats sur les valeurs qui fondent le service public, avec nombre de crispations, de difficultés d'appréhension et de questions.

Chaque acteur du service public est ainsi appelé à adosser son action à un cadre et des dispositifs qui le mettent en capacité de comprendre et d'agir.

OBJECTIFS

- › Connaître l'histoire et les enjeux de la laïcité en France ;
- › Appréhender le principe de laïcité sous un angle juridique ;
- › Savoir agir en trouvant des réponses fondées sur le droit dans le cadre de situations mettant en jeu le principe de laïcité.

CONTENU

- › La laïcité, un principe universel, une valeur républicaine (aperçu historique) ;
- › La laïcité : approche philosophique ;
- › Le cadre juridique de la laïcité en France ;
- › Le respect du principe de laïcité et les points de tension qui peuvent y être liés ;
- › Les postures et les outils pour le traitement de situations.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Test de positionnement, apports théoriques, études de cas, quiz...en auto-formation.

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC

FORMATION
EN DISTANCIELMODULE
DE SENSIBILISATION
EN LIGNE

Disponible sur la plateforme Magistère (IH2EF) à compter du 3 mai 2021

NOMBRE D'HEURES
4 À 6H

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)
IH2EF
EHESP
INSET ANGERS

CHEFFE DE PROJET
Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF
Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
9 avril 2021

Les agents publics sont susceptibles d'être confrontés à des situations de discriminations, en tant qu'acteur, victime ou témoin, au sein même de leurs services ou dans l'exercice de leur activité.

Les phénomènes de discrimination sont délicats à identifier malgré un cadre légal précis et des critères de discrimination de plus en plus nombreux. Ils suivent des mécanismes complexes et le plus souvent inconscients.

Une responsabilité toute particulière pèse donc sur les cadres qui ne sont pas toujours outillés pour y faire face.

Ce module de formation en ligne vise à les mettre en capacité de repérer les discriminations et à les différencier d'autres formes d'inégalités, mais également à savoir agir en pareilles situations.

OBJECTIFS

- › Savoir définir juridiquement les discriminations et les distinguer d'autres formes d'inégalités ;
- › Être en capacité de décrypter les risques inconscients ;
- › Connaître les recours pouvant être exercés face à une situation de discrimination.

CONTENU

- › Préjugés, stéréotypes et discriminations ;
- › Que dit la loi ? comment a-t-elle évolué au fil de l'histoire ?
- › Diversité et égalité au travail facteurs de qualité de vie au travail ;
- › Analyse de situations professionnelles avec résolutions de cas sensibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Test de positionnement, apports théoriques, études de cas, quiz...en auto-formation

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES

FORMATION HYBRIDE

DISTANCIEL 1

Accessible à compter
du 17 septembre

PRÉSENTIEL

11 → 13
OCT. 2021
14H → 15H30

DISTANCIEL 2

Accessible jusqu'au
12 novembre

LIEU

IH2EF
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Annick MONTEIL
IH2EF
annick.monteil@education.gouv.fr
T. 05 49 49 25 24

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

10 septembre 2021

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances robustes : les mécanismes attentionnels, la complexité de la compréhension, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports...

Ces avancées à travers une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau permettent aux cadres d'ajuster leur management à l'AUTRE. Il est en effet impossible d'avoir un seul mode de communication, qui fonctionnerait avec n'importe quel interlocuteur. Même si dans les grandes lignes nos cerveaux traitent l'information par des mécanismes semblables, chacun est unique, chaque cadre doit essayer d'en tenir compte. Cette formation vise à donner des éléments de compréhension et des outils aux cadres désireux de faire évoluer leur management à la lumière de ce que les sciences cognitives nous apprennent.

OBJECTIFS

- › Mieux connaître le fonctionnement de la cognition : attention, concentration, mémoire, compréhension ;
- › Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition ;

- › S'approprier des outils permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle ;
- › Réfléchir à l'incidence des apports de la formation sur ses pratiques d'encadrant ou de formateur.

CONTENU

- › Apports théoriques sur le cerveau et son fonctionnement ;
- › Prise de recul critique sur les sciences cognitives et l'image qui en est véhiculée dans la société ;
- › Mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans le management : processus attentionnels, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension ;
- › Présentation et appropriation d'outils numériques adaptés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale, 25 places maximum.

ÉCOLES PARTENAIRES

CNFPT

80, Rue de Reuilly
CS 41232
75578 PARIS cédex 12

**CREPS
DE POITIERS**

Château de Boivre
86580 VOUNEUIL-
sous-BIARD

EHESP

Avenue du Professeur
Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES

ENA

1, Rue Sainte Marguerite
67080 STRASBOURG
cédex

ENAP

440, Avenue
Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cédex 9

ENG

5, Boulevard
de la Marne
CS 27109
21071 DIJON cédex

ENM

10, rue des Frères Bonie
33080 BORDEAUX
cédex

ENPJJ

16, Rue du Curoir
BP 90114
59052 ROUBAIX cédex 1

ENSOSP

1070, Rue Lieutenant
Parayre
BP 20316
13798 AIX EN
PROVENCE cédex 03

ENSP

9, Rue Carnot
69450 SAINT-CYR-
AU-MONT-D'OR

EOGN

Avenue du 13^{ème} Dragons
77010 MELUN

IH2EF

Boulevard des
Frères Lumière
BP 72000 - Téléport 2
86963 FUTUROSCOPE
CHASSENEUIL cédex

IGPDE

20, allée Georges
Pompidou
94306 VINCENNES
cédex

IHEMI

1, Place Joffre
75007 PARIS

CNFPT / INET

1 Rue Edmond Michelet
67000 STRASBOURG

**CNFPT / INSET
ANGERS**

Rue du Nid de Pie
BP 62020
47016 ANGERS cédex 01

**CNFPT / INSET
NANCY**

1, Boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 NANCY cédex

IRA DE METZ

15, Avenue de Lyon
57070 METZ

IRA DE NANTES

1, Rue de la
Bourgeonnaire
BP 82234
44322 NANTES cédex 3

INFOMA

16 Rue du Vercors
69960 CORBAS

DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC SUR SES VALEURS

NOUS, ÉCOLES DE SERVICE
PUBLIC, FONDONS NOTRE
IDENTITÉ COMMUNE SUR
LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS
ÉNONCÉS PAR LA DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN À LAQUELLE
NOTRE NATION SE RÉFÈRE
À TRAVERS SA CONSTITUTION.



Dans la diversité et la complémentarité de nos missions et orientations, nous bâtissons nos actions sur les valeurs fondamentales de la République française représentées par l'idéal commun de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles se fondent également sur la valeur de laïcité.

Le sens de l'intérêt général qui doit nous guider au quotidien dans chacune de nos tâches se traduit aussi par la mise en exergue et la transmission d'un certain nombre de valeurs professionnelles liées à la nature du service public, ses missions et sa raison d'être.

Ces valeurs professionnelles directrices communes que nous revendiquons trouvent leur source dans

les principes de notre droit : continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité.

Elles sont soutenues par la référence à des valeurs de service que sont l'adaptabilité, l'efficacité, la qualité et la réactivité.

Conformément à l'ensemble de ces valeurs, nous agissons en faveur de l'égalité réelle d'accès à nos écoles.

La formation au service public que nous dispensons avec fierté et honneur nous mobilise fortement pour répondre de la meilleure façon possible à la satisfaction de l'intérêt général et des besoins des bénéficiaires du service public. Nous avons conscience que cette satisfaction est évolutive

dans le temps et dans l'espace et qu'elle suppose de notre part une adaptation permanente tenant compte des mutations technologiques et sociétales.

Nous, écoles de service public, considérons avoir un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des valeurs fondamentales, des valeurs directrices et des pratiques managériales susceptibles de donner de la force au service public que nous représentons.

C'est pourquoi nous nous engageons, comme pour les valeurs spécifiques à chacune de nos écoles, à diffuser et appliquer l'ensemble de ces valeurs en impliquant nos personnels, nos formateurs, nos élèves, stagiaires et auditeurs.

LES ATELIERS DU SERVICE PUBLIC 2021



NOM >

PRÉNOM >

DATE DE NAISSANCE >

FONCTION >

ORGANISME / EMPLOYEUR >

ADRESSE >

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL >

ADRESSE MAIL PROFESSIONNELLE >

ADRESSE PERSONNELLE >

INSCRIPTION À L'ATELIER N° >

TITRE DE L'ATELIER >

DATES DE L'ATELIER >

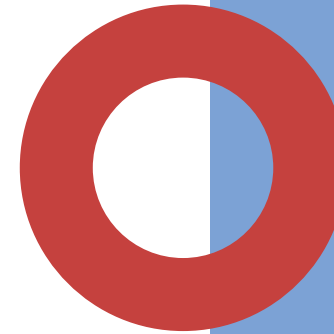
MOTIVATIONS >

DATE >

SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

DATE >

SIGNATURE DE L'AGENT



POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS
SUR LES ÉCOLES
MEMBRES
DU RESP ET LEURS
FORMATIONS :

CONNECTEZ-
VOUS SUR LE SITE
INTERNET
WWW.RESP-FR.ORG



